



Rapport financier
Exercice clos le 31 décembre 2025

Approuvé en
Assemblée générale Ordinaire
Du 16 Juin 2026

Trésorier : Abdel BEDRA

C.A.L.P.E.C.C.

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Cellule administrative : 22, rue de Mesly – 94000 – Créteil

Téléphone : 01.49.80.88.88 - **Courriel** : calpecc@outlook.fr - **Internet** : <https://www.calpecc.fr>

SOMMAIRE

1 - PREAMBULE

2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

4 - LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 DU C.A.L.P.E.C.C.

5 - ANNEXE

6 - CONCLUSION DU BILAN 2025 DE NOTRE ASSOCIATION

1 - Préambule

Le CALPECC intervient dans le cadre :

- Une convention avec la Ville de Créteil précisant les missions de l'association notamment en matière d'accès à la culture et aux loisirs.

Malgré les différentes demandes d'augmentation formulées par l'association au fil des années, cette convention n'a pas permis de faire évoluer le montant de la subvention accordée, maintenu à 41 710 € depuis plus d'une dizaine d'années.

2– Faits marquants de l'exercice 2025

Le maintien de la subvention accordée par la Ville de Créteil nous permet de maintenir le niveau de nos prestations offertes à nos adhérents.

3 - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels 2025 comprennent :

- Le compte de résultat, retraçant l'activité de l'exercice ;
- Le bilan, présentant la situation financière au 31 décembre 2025.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et en particulier :

- au Plan comptable général défini par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 ;
- au règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.
- Et, pour les dispositions générales, au Plan comptable général.

La première partie de ce rapport concerne le compte de résultat détaillé 2025 de notre association (comptes de classe 6 et 7 en comptabilité) et se décompose en 3 « grandes familles » :

- **2 pour les dépenses :**
 - ⇒ *A - Nos prestations - comptes de charges en comptabilité 65 : Autres charges de gestion courante*
 - ⇒ *B - Le fonctionnement - Autres comptes de charges en comptabilité de classe 6*
- **1 pour les produits :**
 - ⇒ *C - Nos ressources : Comptes de produits en comptabilité de classe 7*

La seconde partie du rapport concerne le bilan du CALPECC au 31 décembre 2025.

1

Le compte de résultat détaillé 2025 du C.A.L.P.E.C.C.

A - Nos prestations - comptes de charges en comptabilité 65 pour un total de 104.203,97 euros

1 - Voyages et Week ends pour un total de 61.187,86 euros :

- Croisière dans les Caraïbes séjour Cub en Albanie, séjour Club en Crète, séjour Club à Djerba, week-end à Istanbul et week-end à Copenhague.

2 - SORTIES pour un total de 37.189,71 euros :

- Parc Astérix - Disneyland Paris - Grand Rex Noël 2025 - Cinéma à votre convenance - Halloween au Parc Astérix - Aura invalides - Cirque Arlette Gruss - Disney sur glace - Un jour de chance - Stars 80 Forever - Dernier coup de ciseaux - Château de Fontainebleau - Accro Camp - Journée Marché de Noël à Arras - Zoo de Thoiry - France Miniature - Musée d'Orsay - Les Potins de Paris - Calicéo - Les Marins d'eau douce - Mary Candies - La valse des pingouins - Visite guidée Street Art.
- ♦ Concerts : Clara Luciani - Nej - Santa.
- ♦ Spectacles : Le Roi Soleil - Casse noisette - Artishow - Paname Comedy Club - Au pays du Père Noël - Monte Cristo - Paul Mirabel - Laurie Perret.

B - Le fonctionnement - Autres comptes de charges en comptabilité de classe 6 pour un total de 5 826,40 euros

- Services extérieurs : 970,00 euros (Assurance)
- Autres services extérieurs : 4 856,40 (Déplacements, missions réceptions - frais postaux et de télécommunications - Services bancaires et autres)

Le total des charges 2025 s'élève donc à la somme de 104.203,97 euros auquel il convient d'ajouter 81.583,68 euros de valorisation de 50% du montant des mises à notre disposition gratuite de nos locaux et du personnel territorial par la Ville de Créteil.

C - Nos ressources : Comptes de produits en comptabilité de classe 7 pour un total de 97.086,37 euros soit :

- Subventions d'exploitation pour un total de 41.710 euros
- Autres produits de gestion courante pour un total de 55 376,41 euros (cotisations des adhérents et des conjoints adhérents : 51.706,50 euros et 3 036,00 euros de produits divers de gestion courante)
- Produits financiers : 633,87 euros .

Auquel il convient d'ajouter 81.583,68 euros de valorisation de 50% du montant des mises à notre disposition gratuite de nos locaux et du personnel territorial par la Ville de Créteil.

Pour conclure le compte de résultat détaillé du C.A.L.P.E.C.C. 2025, les charges s'élevant à 104.203,97 euros et les produits à 97.086,37 euros, le résultat du compte de résultat détaillé de l'exercice 2025 est déficitaire de -7 117,60 euros.

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
Produits d'exploitation		
Cotisations	51 707€	52 652 €
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens		
- dont Ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de service		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	41 710 €	41 710 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels		
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		1 195€
Autres produits	3 036 €	2 991€
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	96 453€	98 548 €
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Autres achats et charges externes	5 826 €	4 724 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	98 378 €	103 555€
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	104 204 €	108 279 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-7 751 €	-9 731 €

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	634€	539 €
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	634 €	539 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	634 €	539 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-7 117€	- 9 192 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0 €	184€
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	184€
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	97 086€	99 271€
TOTAL DES CHARGES	104 204 €	108 279 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 118 €	- 9 008€
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	28 €	331 €
Bénévolat	81 555 €	86 018€
TOTAL	81 583 €	72 332 €
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	28 €	331 €
Prestations en nature		
Personnel bénévole	81 555 €	86 018 €
TOTAL	81 583 €	86 349 €

Pour conclure le compte de résultat détaillé du C.A.L.P.E.C.C. 2025, les charges s'élevant à 104 203,97 euros et les produits à 97 086,37 euros, le résultat du compte de résultat détaillé de l'exercice 2025 est déficitaire de -7 117,60 euros.

4 -Le bilan au 31 décembre 2025 du C.A.L.P.E.C.C.

La troisième partie de ce rapport sera plus particulièrement axée sur le bilan de notre association au 31 décembre 2025, la trésorerie.

A - ACTIF du bilan pour un montant de 47.547 euros soit :

- Actif Circulant pour un total de 47.547 euros (stock et encours - Dû par adhérents - Banques - charges constatés d'avances et autres) .

B - PASSIF du bilan pour un montant de 47.547 euros soit :

- FONDS PROPRES pour un montant de 47.547 euros (Résultats des exercices précédents de 54.665 euros et résultats de l'exercice 2025 déficitaire de - 7 118 euros)

Conclusion

L'année 2025 se terminant sur un résultat déficitaire de -7 118 euros.

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à dé- duire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	
<i>Frais d'établissement</i>			- €	
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>			- €	
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>			- €	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>			- €	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations in- corporelles</i>			- €	
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	
<i>Terrains</i>			- €	
<i>Constructions</i>			- €	
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>			- €	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>			- €	
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>			- €	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations cor- porelles</i>			- €	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
<i>Participations et Créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
Total I	- €	- €	- €	- €
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 672 €		2 672 €	2 105 €
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratta- chés	14 365€		14 365 €	0 €
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	0 €		0 €	0 €
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	30 510€		30 510 €	52 560 €
Charges constatées d'avance	0 €		0 €	0€
Total III	47 547€	- €	47 547€	54 665 €
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	47 547 €	- €	47 547 €	54 665 €

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS	- €	- €
Fonds propres statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €
Fonds propres avec droit de reprise	- €	- €
Fonds statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €
Réserves	- €	- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €
Réserves pour projet de l'entité	- €	- €
Autres réserves	- €	- €
Report à nouveau	54 665 €	63 673 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 7 118 €	- 9 008 €
Situation nette (sous total)	47 547€	54 665€
Fonds propres consommables	- €	- €
Subventions d'investissement	- €	- €
Provisions réglementées	- €	- €
Total I	47 547€	54 665€
Compte de liaison II	- €	- €
Fonds reportés et dédiés	- €	- €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	- €	- €
Fonds dédiés	- €	- €
Fonds dédiés	- €	- €
Total III	- €	- €
Provisions	- €	- €
Provisions pour risques	- €	- €
Provisions pour charges	- €	- €
Total IV	- €	- €
Emprunts et dettes	- €	- €
Emprunts obligataires et assimilés	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	- €	- €
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	- €	- €
Dettes des legs ou donations	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	- €	- €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	0 €	0 €
Instruments de trésorerie	- €	- €
Produits constatés d'avance	0 €	0 €
Total V	0 €	0 €
Ecarts de conversion Passif (VI)	- €	- €
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)	47 547 €	54 665 €



5 - Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 47.547 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat déficitaire de 7 118 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le Comité d'Animation pour les Loisirs du PErsonnel territorial de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de l'ex Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne dit C.A.L.P.E.C.C..

A l'origine, association du personnel communal de la Ville de Créteil et son nom est le Comité d'Animation pour les loisirs du PErsonnel Communal de Créteil dit C.A.L.P.E.C.C. est créée en 1976. . Son but principal est de proposer des loisirs au personnel.

A la création de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne, en 2001, le CALPECC accepte comme adhérent le personnel de cette collectivité.

En mai 2007, après approbation par une Assemblée Générale Extraordinaire et des changements statutaires, il prend pour nom le Comité d'Animation pour les Loisirs du PErsonnel territorial de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de l'ex Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne dit C.A.L.P.E.C.C..

Le 1er janvier 2016, la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne a intégré le territoire 11 de la Métropole du Grand Paris et a pris le nom de Grand Paris Sud Est Avenir.

Au moins jusqu'à fin 2018, le personnel de cette ancienne collectivité reste adhérent à notre association.

Au 1er janvier 2019, seul le personnel titulaire, stagiaire, auxiliaire et contractuel de la Ville de Créteil et du C.C.A.S. de Créteil peuvent adhérer au Groupement d'Entraide - Ville de Créteil.

Suivant l'article 2 de ses statuts, cette association a pour but :

- 1) de favoriser la découverte et la connaissance et de développer les liens de solidarité et de convivialité entre tous les membres du personnel de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne en leur proposant ainsi qu'à leur famille, des week-ends ou des séjours organisés.
- 2) d'encourager les activités culturelles parmi le personnel et leur famille en organisant des sorties à thèmes.
- 3) de permettre à ses adhérents de bénéficier individuellement de prix intéressants en leur proposant les services de prestataires à des tarifs de groupe.

Une convention de partenariat signée avec la Ville de Créteil définit des moyens qui sont mis à disposition pour le fonctionnement de l'association, humain par du personnel payé par la Ville de Créteil et matériel par la mise à disposition gratuite de locaux, de l'entretien s'y afférant et de lignes téléphoniques.

Les statuts de l'association ont été modifiés le 12 novembre 2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Tableau de suivi des fonds associatifs

Règles et méthodes comptables

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Changement de méthode comptable :

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. La première application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC 2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Poste impacté, incidence de la première application du règlement ANC 2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice :

Aucun poste n'a été impacté par la première application du règlement ANC 2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice.

Comparabilité des comptes :

Nous vous indiquons ci-dessous la comparaison des montants des postes du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable depuis le 1er janvier 2020, avec ceux des exercices précédents à méthode comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC 2018-06 aux comptes de l'exercice précédent :

- Les subventions (41.710 € en 2019) sont désormais classées en « concours publics et subventions d'exploitation (41.710 € en 2025).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ni mesurables.

Les principes suivants sont appliqués pour la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue ;
- immobilisations non décomposables : l'association a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

Le maintien des subventions accordées par la Ville de Créteil nous permet de maintenir le niveau de nos prestations offertes à nos adhérents.

Toutefois, il a été décidé par le conseil d'administration, sur les conseils de la Ville de Créteil, de réduire nos fonds propres, ce qui entraîne un exercice déficitaire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobili- sations au début de l'exercice	Augmenta- tions	Diminutions	Valeur brute des immobili- sations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Ins- tallations techniques, maté- riel et outillages, industriels Installations générales, agencements diverses, Ma- tériel de transport. Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	€ -	- €	- €

Etat des amortissements

	Montants des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements				
Divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	- €	- €	- €	- €

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : des reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelle de 30 %				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations	2 105 €	567 €	0 €	2 672 €
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes attachés				
Autres dépréciations				
TOTAL	2 105 €	567 €	0 €	2 672 €

Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2025

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients - fournisseurs	0 €	0 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Autres impôts, taxes, versements et assimilés - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	0 €	0 €	
Charges constatées d'avance	14 365 €	14 365 €	0 €
TOTAL GENERAL	14 365 €	14 365 €	0 €
Montant des prêts accordés dans l'exercice	- €		
Remboursements des prêts dans l'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : - à 1 an maximum - plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Obligations cautionnées - Autres Impôts et taxes - Divers				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes : - Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					0
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves					0
Report à nouveau	63 673 €	- 9 008 €			54 665 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 9 008 €			1 890 €	- 7 118 €
Situation nette	54 665 €	- 9 008 €		1 890 €	47 547 €
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	54 665 €	- 9 008 €		1 890 €	47 547 €

6 - Conclusions du bilan 2025 de notre association

L'année 2025 se termine sur un résultat déficitaire de -7 118 €.

La situation financière reste saine :

- Une trésorerie solide ;
- Des fonds propres en diminution liée au déficit ;
- Des dettes maîtrisées.

Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du CALPECC de reporter ce résultat sur le compte de report à nouveau qui passera ainsi de 54 665 € à 47 547 €

